

# L'APPROPRIATION DE LA NATURE DANS LE BÉNIN MÉRIDIONAL : *OBSERVATIONS À PARTIR DES COURS- JARDINS À ABOMEY*

Quentin Nicolai

147

La pensée moderne a tenté d'établir une frontière entre l'« espace habité » et la « nature », entre le « domestique » et le « sauvage », entre la « figure » et le « fond », entre le « sujet » et l'« objet ». Mon propos<sup>1</sup> s'articulera autour du questionnement de la pertinence de cette séparation. Cette mise en doute n'est en soi pas nouvelle et a ouvert un champ de recherche particulièrement fertile depuis la fin du xx<sup>e</sup> siècle, principalement dans les sciences sociales (Strathern, 1980 ; Haraway, 1991 ; Latour, 1999 ; Descola, 2005 ; Daston et Galison, 2012 ; Debaise, 2015 ; Cronon, 2015). Je m'intéresserai aux effets de l'importation de la pensée moderne en Afrique de l'Ouest depuis la période coloniale, à travers le prisme de la discipline architecturale dans laquelle la nature est bien souvent reléguée à un rôle de décor, de fond devant lequel se détachent l'architecture et les pratiques. Cette séparation est observable à différents degrés dans l'architecture proposée depuis la période coloniale. Elle a bien été décrite au niveau de l'urbanisme colonial et des mesures hygiénistes qui le commandent (Wright, 1991 ; Coquery-Vidrovitch, 1996 ; Rabinow 2006), ainsi qu'au niveau du traitement de la végétation qui en découle (Bondaz, 2011 ; Georg, 1996 ; Bonneuil, 1997). Cette mise au second plan de la nature est aussi bien visible dans les dessins d'architectes qui entendent rendre compte de l'architecture en Afrique de l'Ouest au sens large, autant coloniale que « sans architecte » (Gardi, 1974 ; Sinou et Oloudé, 1988 ; Sinou, 1995 ; Fassassi, 1997 ; Bourdier et Trinh, 2005 ; Padenou et Pastor-Barrué, 2006 ; Folkers, 2010). Ce constat nous

1

Je remercie vivement Graziella Vella et Victor Brunfaut, ainsi que les relecteurs, pour leurs commentaires éclairants sur les premières versions de ce texte. Je remercie également Émilie Seron et Bernard Baines pour leurs précieux conseils pour le dessin des végétaux.

invite à explorer, à partir d'une mise en exercice du dessin d'architecture, d'autres manières d'articuler ce que la pensée moderne a jusqu'ici séparé.

## ÉCRIRE SUR L'APPROPRIATION DE LA NATURE

Cet article porte sur l'appropriation de la nature dans les cours-jardins<sup>2</sup> à Abomey, dans le Bénin méridional. Il part du constat, lors de visites et d'entretiens avec des habitants, de la présence de plantes importées dans ces cours. Ces plantes n'y sont pas arrivées par hasard : leur répartition en plate-bande, en parterre, de part et d'autre d'une entrée ou d'une allée, donne à penser que non seulement elles ont été choisies consciemment, mais aussi que leur disposition, influencée à des degrés divers par les aménagements paysagers qui agrémentent la ville depuis la période coloniale, est recherchée. Ce constat amène à se poser trois questions initiales :

1.

qu'est-ce qu'une recherche dans les cours-jardins peut nous apprendre sur l'appropriation des aménagements paysagers d'origine coloniale ;

2.

que recherchent les habitants en introduisant ces plantes dans leurs cours ;

3.

qu'est-ce que la présence et la disposition de ces plantes dans ces cours peuvent nous apprendre sur la manière dont ces dernières sont composées ?

Avant d'arriver aux cours-jardins, je voudrais préciser quelques termes sur lesquels je m'appuierai dans la suite de cet article.

2

Je propose d'utiliser le terme de cour-jardin pour mettre en évidence la place importante du végétal dans l'organisation des maisons dans le sud du Bénin. La notion de jardin est ici utilisée dans son sens le plus large et sera précisée au cours de l'article.

## APPROPRIATIONS

Qu'entend-on par « appropriation de la nature » ? La notion d'appropriation recouvre plusieurs acceptions qui, comme je tenterai rapidement de le montrer, sont révélatrices d'usages particuliers de la nature. On en distingue deux principales.

### *Une ressource exploitable et à gouverner*

La première, la plus ancienne, considère l'appropriation comme l'« action de faire d'une chose sa propriété ». Selon cette acception, l'appropriation d'un bien en exclut les autres usages. La relation est clairement asymétrique,

considérant ce qui est approprié comme bien dont le devenir, mais également celui de ceux qui interagissent avec, est retenu dans les mains du groupe d'individus qui en jouit. La notion d'appropriation est souvent mobilisée dans cette perspective dans les études postcoloniales pour dénoncer les abus et l'avidité de l'ex-pouvoir colonial, distinguant clairement cette conception « moderne » d'une conception « traditionnelle ». La première traiterait la chose appropriée comme bien par excellence, tandis que la seconde la considérerait comme chose commune (Le Bris *et al.*, 1991 : 14-16). Dans cette perspective, la nature est appréhendée comme une ressource exploitable et à gouverner. Le concept de *wilderness*<sup>3</sup>, aujourd'hui fortement débattu (voir Nash, 2014 ; Callicott et Nelson, 1998 ; Neumann, 1998), traduit bien le besoin de délimitation et de maîtrise exclusive de la nature qui est évoqué ici.

#### *Des usages qui transforment*

La seconde acception, moins familière, considère l'appropriation comme l'« action de rendre propre à un usage ». Celle-ci est plus subtile, accordant à ce qui est approprié des qualités différenciées. Contrairement à la première, elle autorise une multiplicité d'usages. Dans les études postcoloniales, l'appropriation décrit des usages qui questionnent les limites du cadre fonctionnaliste établi par l'ex-pouvoir colonial. Elle est associée aux concepts voisins d'« hybridation », de « métissage », voire de « branchement » (Amselle, 1990 ; Laplantine, 1997) auxquels les auteurs ont recours pour qualifier des processus de *ré-interprétation* de l'héritage colonial. Dans le contexte des luttes urbaines, le terme d'appropriation est utilisé à partir des années 1970 pour qualifier l'exploration, souvent collective, de nouvelles spatialités et l'adaptation de l'espace à ses besoins (Lefebvre, 2000). Quel est, dans cette perspective, le sens spécifique de l'« appropriation de la nature » ? Un champ de recherches (Bartholeyns *et al.*, 2010) s'est constitué autour de cette question. L'anthropologue Tim Ingold, figure de proue de ce débat, propose de la définir comme « la conversion de ressources de l'environnement en objets de propriété » (Ingold, 1987 : 10, trad. pers.). L'emphase sur la nature n'est ici plus mise sur les stratégies impérialistes de son exploitation, mais sur les processus de sa transformation par des usages particuliers.

#### *Deux acceptions, une nature*

Ces deux acceptions renvoient à des tentatives de qualifier des usages différents de la nature. Elles offrent deux perspectives qui semblent s'opposer, mais se rejoignent sur un point : elles considèrent la nature comme un domaine séparé de l'espace habité, disponible à l'usage par les humains. Or, c'est loin d'être le cas dans les cours-jardins à Abomey, où les plantes jouent un rôle fondamental dans la vie de la maisonnée. L'attention portée sur les interactions avec les plantes importées convoque de nouveaux outils pour aborder la question de l'appropriation de la nature dans le Bénin méridional.

3

Si la *wilderness* renvoie originellement à la « nature sauvage » que les colons auraient découverte en arrivant dans le Nouveau Monde, ce concept a dépassé les frontières des États-Unis et fut exporté dans les programmes occidentaux de préservation de la nature dans des pays de la périphérie, comme en Inde ou sur le continent africain où d'immenses espaces furent transformés en réserves naturelles, accessibles aux seuls touristes blancs et d'où fut expulsée la population locale (Hache, 2012 : 14).

LA NATURE COMME PARADIGME  
DE LA PENSÉE MODERNE

Les travaux récents questionnant le concept de nature (*cf. supra*) invitent à penser la nature comme paradigme de la pensée moderne. Ils nous amènent à l'appréhender non pas comme un domaine ou un ensemble d'êtres et de phénomènes disponibles pour l'usage des humains, mais comme une construction qui peut prendre une variété de formes qui lui donnent une consistance et l'actualisent, comme c'est notamment le cas des aménagements paysagers d'origine coloniale.

Le constat de la présence de plantes importées dans les cours-jardins invite à s'intéresser aux raisons probables et aux conditions de ces transplantations, mais aussi à leurs effets dans la composition des cours. Pourquoi et comment des aménagements paysagers sont-ils importés dans la cour de gens pour qui la séparation entre ce qui relève de la nature et ce qui relève de la culture n'est *a priori* pas opérante ? Comment ces transplantations influencent-elles l'image de la cour et, par extension, celle de la maison, voire du quartier ? Les cours-jardins se présentent comme des lieux particulièrement fertiles pour analyser l'enchevêtrement de différents héritages, dont les traces laissées par l'urbanisme colonial font intégralement partie.

COMPOSITIONS

En architecture, la notion de composition est particulièrement chargée<sup>4</sup>. Son usage dans les cours-jardins appelle quelques précisions. Car, bien qu'un théoricien en architecture soit en difficulté d'identifier une composition dans les cours du Bénin méridional, ce n'est pas pour autant que ces dernières ne sont pas *composées*.

En questionnant la frontière instaurée par le concept de nature, nous sommes amenés à reconsidérer les catégories sur lesquelles la composition en architecture se fonde, mettant sérieusement en doute l'universalité de ses principes et convoquant d'autres êtres, d'autres matériaux dans la composition.

4  
Pour les architectes, composer signifie concevoir un bâtiment selon des principes de régularité et de hiérarchie, ou selon des principes de mise en équilibre. Ce concept a été principalement débattu par les théoriciens au cours du XIX<sup>e</sup> siècle et a connu une érosion progressive au cours du XX<sup>e</sup> siècle (Lucan, 2009).

DESSIN

L'intérêt du dessin d'architecture (ou dessin géométral) tient aux questions d'interprétation qu'il mobilise : que dessiner ? par où commencer ? où s'arrêter ? Les compositions ne sont jamais données d'avance. Elles sont des assemblages dont les contours et les interactions entre les

éléments se précisent progressivement à travers le dessin. Celui-ci est utilisé comme un moyen d'investigation plus que comme une fin en soi. Les interprétations sur lesquelles repose un dessin doivent être explicitées, et peuvent constituer un support de discussion. Confronté à des regards attentifs, un dessin suscite des échanges qui aboutissent à des corrections, des ajouts qui peuvent se révéler, dans certains cas, déconcertants ou déstabilisants, et, donc, fort utiles dans le cadre d'une enquête comme celle-ci. Il s'agit de prendre ces échanges au sérieux et d'en explorer les conséquences.

5

Je me base sur une expérience de quatre mois au Bénin, entre janvier 2015 et mars 2016. Les récits qui constituent la seconde partie de cet article sont le fruit d'un travail collaboratif réalisé avec Constant Legonou dont les talents de traducteur et les connaissances ont été précieux ; qu'il en soit très vivement remercié.

L'approche que j'ai adoptée, qui pourrait être qualifiée d'empirique, se base sur l'exploration de trois cours-jardins à Abomey dans le sud du Bénin<sup>5</sup>. Sur une douzaine de cours observées, j'ai retenu les trois premières, dont les découvertes successives ont joué un rôle important dans cette enquête. L'analyse approfondie de ces trois cours et des rencontres qui les éclairent constituera la trame de la deuxième partie de cet article.

## CONNEXIONS AVEC LES COURS-JARDINS

1.

Nous sommes le 10 janvier 2015, Constant me propose d'aller rendre visite à Bah Nondichao<sup>6</sup>. Il me décrit la cour de ce dernier comme un endroit « très joli à voir, avec beaucoup de fleurs et très coloré ». Nondichao, qui a aujourd'hui près de 75 ans, est une personnalité bien connue des chercheurs à Abomey : il a été l'assistant de Pierre Verger<sup>7</sup> fin des années 1950, puis guide et archiviste au Musée historique d'Abomey. De par ses liens familiaux, il est descendant du roi Kpengla<sup>8</sup>. Enthousiastes, nous nous rendons à sa maison personnelle, dans le quartier Zongo.

6

Avec leurs autorisations, l'identité des habitants de la première et de la troisième cour ont été conservées. Celle de l'habitante de la deuxième cour a, quant à elle, été modifiée pour respecter son anonymat. Je les remercie vivement pour leurs aimables autorisations de publier ici des photographies, des extraits d'entretiens et des dessins de leurs cours.

Arrivés sur place, Constant frappe au portail en prononçant : *ko ko ko, ago do xwe gbe*<sup>9</sup> (« attention dans la maison<sup>10</sup> »). Pas de réponse. Constant ouvre la porte et nous nous introduisons dans la cour. Je découvre alors une allée parfaitement balayée, le long de laquelle se succèdent fleurs colorées et feuillages panachés. Des bordures faites de pierres alignées conduisent jusqu'à la « chambre »<sup>11</sup> de Bah Nondichao. Quelques arbrisseaux intimisent l'entrée sous l'auvent.

7

Pierre Verger (1902-1996) est un photographe et ethnologue français qui a séjourné ponctuellement à Abomey entre les années 1940 et 1960, où il travaillait pour l'Institut français d'Afrique noire (IFAN).

### *Dépasser la première impression : un jardin d'agrément ?*

Bah Nondichao arrive à notre rencontre et nous invite à nous asseoir dans son salon. Constant lui explique le motif de notre visite et notre intérêt pour les plantes. Nondichao semble très

8

Le roi Kpengla (1777-1789) est considéré comme le septième roi du Royaume de *Danxomé*. Bah Nondichao raconte que le roi avait désigné un de ses fils pour être le représentant auprès des musulmans de passage ou s'installant dans son royaume. C'est de là que vient le nom de Nondichao.

9

Les mots et expressions en fongbe ont été transcrits en direct ou à partir d'enregistrements sonores avec l'aide de Constant Legonou et en s'appuyant sur le *Dictionnaire fon-français* de Segurola et Rassinoux (2000), ainsi que sur le dictionnaire de la flore du Bénin de Simone de Souza (2008).

10

En fongbe, le mot « maison » est la traduction littérale du terme *xwe* qui désigne l'ensemble des chambres et de la cour à l'intérieur de l'enclos, mais également l'ensemble des membres de la famille qui y ont leur origine, ce qui peut être nommé en français « maisonnée ».

11

Dans le sud du Bénin, le mot « chambre », traduction littérale de *xo* en fon, désigne une petite habitation composée en général d'une ou deux chambres à coucher et d'un salon.

12

Les entretiens ont été initiés sur la base des dessins réalisés dans les cours. Plusieurs entretiens ont été nécessaires pour identifier l'ensemble des plantes et des aménagements. Des entretiens semi-directifs ont été menés pour approfondir certaines questions. Ils ont été enregistrés, traduits en direct par Constant Legonou et retranscrits en français dans leur intégralité.

content que nous nous intéressions à son jardin et nous donne carte blanche pour notre travail. J'entreprends le dessin de la cour-jardin sur calque, en tentant de situer tout ce que je vois. Nous nous asseyons ensuite à l'ombre pour identifier chaque plante et chaque élément dessiné. Plus nous progressons, plus je réalise qu'il manque sur mon dessin un nombre important de plantes. Ces manquements étaient-ils dus au fait qu'inconsciemment, j'avais dirigé mon attention uniquement vers les plantes (les fleurs, les arbustes aux feuillages panachés) que j'avais l'habitude de voir dans un jardin ? (photo 1)

#### *Traitement différencié des plantes*

Essayons de tirer les conséquences de cette surprise suscitée par l'identification des plantes sur le dessin et voyons s'il est possible d'en savoir plus sur la composition de la cour de Nondichao. (fig. 1)

Au début de notre entretien, Bah Nondichao classe les plantes en trois « séries » :

*Nous avons des plantes d'agrément comme les fleurs, et les plantes botaniques, c'est-à-dire les plantes médicinales, et puis les plantes comestibles, qu'on peut manger. C'est les trois séries ça.*

Bah Nondichao, le 10 janvier 2015<sup>12</sup>.

La répartition spatiale de ces ensembles de plantes est-elle un indice permettant d'en apprendre plus sur leur traitement ? À partir des usages principaux que Bah Nondichao indique, j'associe chaque plante à une des trois séries, de manière à ce que la disposition spatiale de ces séries apparaisse sur le dessin de la cour. Il ressort clairement que les plantes d'agrément ont été disposées le long de l'allée menant du portail à la chambre (fig. 2).

N : *Ici, il y a Ixora.*

Q : *Ce sont les fleurs rouges ?*

N : *Oui, les fleurs rouges là. Moi je les appelle Ixora.*

Q : *Ixora, c'est du fon ?*

N : *Ça n'a pas son nom en fon hein !*

Q : *Ah, c'est un nom en français ?*

C : *Oui, c'est français.*

N : *Ce sont des plantes importées par la colonie française.*

Q : *Pour l'agrément... ?*

N : *C'est pour agrémenter les maisons administratives<sup>13</sup>.*

Entretien avec Bah Nondichao (N) et Constant Legonou (C),  
le 10 janvier 2015.

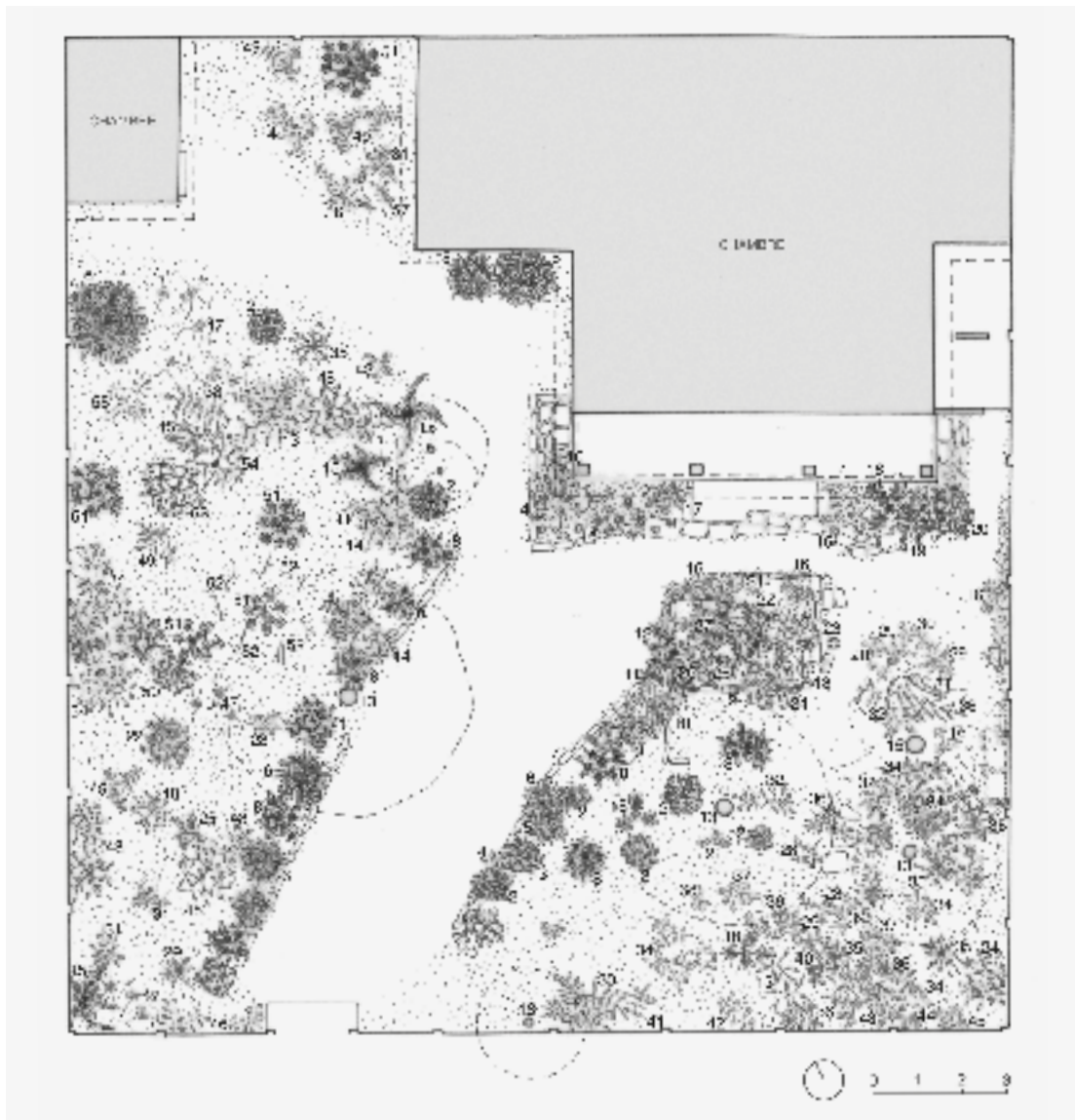


FIG. 1. COUR DE BAH NONDICHAO. ÉLABORATION : QUENTIN NICOLAÏ, 2016 (À PARTIR DE RELEVÉS RÉALISÉS LES 10 JANVIER ET 22 AOÛT 2015).

 ZONES NON BALAYÉES

 HAUTES HERBES

**PLANTES DE LA COUR :**

1. HIBISCUS (*HIBISCUS ROSA-SINENSIS*) ; 2. FLEUR IMPORTÉE (*ACALYPHA WILKESIANA*) ; 3. FLEUR IMPORTÉE (*ACALYPHA WILKESIANA MACROPHYLLA*) ; 4. FLEUR IMPORTÉE (*JATROPHA PANDURIFOLIA*) ; 5. FLEUR IMPORTÉE (*CODIAEUM VARIEGATUM*) ; 6. FLEUR IMPORTÉE (*CODIAEUM VARIEGATUM*) ; 7. KLETIN (*CITRUS AURANTIFOLIA*) ; 8. FLEUR IMPORTÉE (*IXORA COCCINEA*) ; 9. FLEUR IMPORTÉE (*CODIAEUM VARIEGATUM*) ; 10. KPONYIA (*SANSEVIERIA*

*SENEGAMBICA*) ; 11. ZOGAH (*ALOE BUETTNERI*) ; 12. FLEUR IMPORTÉE (*NERIUM OLEANDER*) ; 13. MANGATIN (*MANGIFERA INDICA*) ; 14. LALITIN (*LAWSONIA INERMIS*) ; 15. DETIN (*ELAEIS GUINEENSIS*) ; 16. FLEUR IMPORTÉE (N.I.) ; 17. ROSIER (*ROSA CANINA*) ; 18. KPONTIN (*CARICA PAPAYA*) ; 19. FLEUR IMPORTÉE (*HIBISCUS GRANDIFLORUS*) ; 20. BOUGAINVILLÉE (*BOUGAINVILLEA SPECTABILIS*) ; 21. KINKELIBA AHWANCEDE (*CASSIA ANGUSTIFOLIA*) ; 22. KPAPHUN YEDEDE (*MORINGA OLIFEIRA*) ; 23. GOYAVIER IMPORTÉ (*PSIDIUM GOYAVA*) ; 24. NYIGLWE (*ANNONA RETICULATA*) ; 25. AGBAMAN (*ALBIZIA ZYGIA*) ; 26. KANKOUTIN (*PSIDIUM GUAJAVA*) ; 27. VERVEINE (*PHYLA*

*NODIFLORA*) ; 28. GLASEMAN (*TALINUM TRIANGULARE*) ; 29. ACIDIKWIN (*CANNA INDICA*) ; 30. GBOMAN (*SOLANUM MACROCARPON*) ; 31. CIYAYO (*OCIMUM GRATISSIMUM*) ; 32. GODOMAN (*CHENOPODIUM AMBROSIOIDES*) ; 33. DOT (ZINGIBER OFFICINALE) ; 34. AZE HUNZO (*MIRABILIS JALAPA*) ; 35. WEKEMAN (*JATROPHA MULTIFIDA*) ; 36. KINKELIBA KINKINIBA (*CASSIA OCCIDENTALIS*) ; 37. TIMATI (*LYCOPERSICON ESCULENTUM*) ; 38. AFAMAN JOMAKU - AFAMA ASU (*BRYOPHYLLUM PINNATUM*) ; 39. TEGBESUMAN (*TYLOPHORA CAMEROONICA*) ; 40. AFAMAN ASI (*KALANCHOE CRENATA*) ; 41. ATINKWI (GRAINE DE *CLEISTOPHOLIS PATENS*) ; 42. GBLETIN (*VERNONIA COLORATA*) ; 43. DUMAN (*CALADIUM BICOLOR*) ;

44. HLONWE (*PHYLLANTHUS PENTANDRUS*) ; 45. GUSIMAN (*COLOCYNTHIS CITRULLUS*) ; 46. AHOSUMAN (N.I.) ; 47. SANS NOM (*MOLLUGO NUDICAULIS*) ; 48. LETIN WEWE (*HOLARRHENA FLORIBUNDA*) ; 49. AMAVIVE (*VERNONIA AMYGDALINA*) ; 50. KLETIN IMPORTÉ (*CITRUS LIMONUM*) ; 51. LOBATIN (*HEVEA BRASILIENSIS*) ; 52. JÉRUSALEM (N.I.) ; 53. GANXOTIN (*LECANIODISCUS CUPANIOIDES*) ; 54. XWANSIN (*MORINDA LUCIDA*, *MORINDA LONGIFLORA*) ; 55. NONWI (*CORCHORUS OLITURUS*) ; 56. BASILIC (*OCIMUM BASILICUM*) ; 57. XISI XISI (*OCIMUM CANUM*).

PLANTES IDENTIFIÉES À L'AIDE DE DE SOUZA (2008).

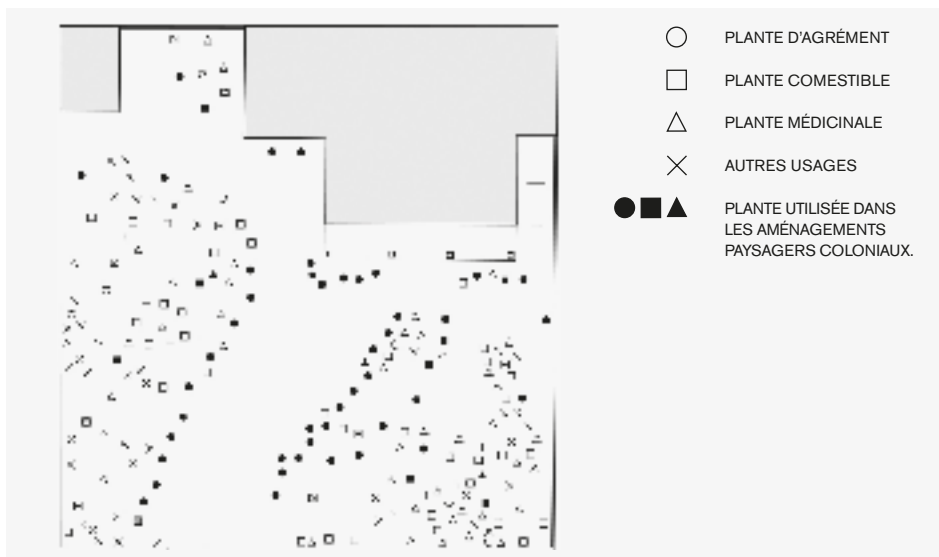


FIG. 2. RÉPARTITION SPATIALE DES PLANTES SUIVANT LEURS USAGES PRINCIPAUX DANS LA COUR DE BAH NONDICHAO. ÉLABORATION : QUENTIN NICOLĂI, 2016.



PHOTO 1. COUR DE BAH NONDICHAO DEPUIS LE PORTAIL. © PHOTO : QUENTIN NICOLĂI, 10 JANVIER 2015.



Cet extrait laisse à penser que la majorité des plantes d'agrément citées par Nondichao sont des plantes importées, ce qui peut expliquer ma familiarité avec elles. L'analyse du dessin révèle ensuite que les plantes des deux autres séries sont réparties derrière les plantes d'agrément (photo 2). Alors que l'allée plantée est constituée d'une faible variété d'espèces, on peut observer dans le reste de la cour une grande diversité de plantes aux usages très variés. Quelles sont ces plantes et qu'est-ce qui explique leur emplacement dans la cour ?

*Transplantations : les plantes et ce qu'elles transportent*

Lors de l'entretien, Bah Nondichao cite des plantes médicinales, des plantes antibiotiques, des plantes comestibles, des fruits, des légumes, des plantes aromatiques, des plantes odoriférantes, des plantes purifiantes et des plantes contre les serpents.

13

Bah Nondichao fait ici référence aux maisons construites par les administrateurs coloniaux pour vivre dans la colonie. Elles se distinguent encore aujourd'hui par la présence de fleurs et d'arbres qui ne sont pas communs sur le plateau d'Abomey.

14

Cadjehoun est un quartier à Cotonou où se trouve l'aéroport international Cardinal Bernardin Gantin, et aux abords duquel sont installés de nombreux fleuristes.

15

Les forêts, souvent préservées de leur entourage par des interdits, constituent des lieux de refuge pour certaines plantes devenues rares, et utilisées dans certaines cérémonies.

16

« Un jardin d'essai est, à l'origine, un jardin botanique établi dans les colonies pour servir de source d'approvisionnement de graines et plants » ainsi que « pour fournir des renseignements cultureaux aux colons » (Wikipédia, 2016a ; sur la base de : Levêque *et al.*, 2005 : 38). Il est le pendant du jardin d'acclimatation qui est, quant à lui, « à l'origine, un jardin botanique établi en métropole pour y acclimater les plantes exotiques introduites en provenance des colonies » (Wikipédia, 2016b ; sur la base de : *Ibid.*).

Q : Comment est-ce que toutes ces plantes sont arrivées ici ?

N : *Moment par moment, surtout quand je voyage, quand je sors à Cotonou. Il y a les fleuristes, les vendeurs de fleurs de maison, qui sont nombreux à Cotonou même, et même nombreux à Cadjehoun<sup>14</sup>. Et quand je me promène dans les fleurs, j'achète, je les amène pour les planter. Et j'aime beaucoup les plantes botaniques, les plantes médicinales, je les amène ici. Des fois je les trouve dans les forêts<sup>15</sup> et je les déracine pour les replanter ici, et j'arrive à les obtenir. Il y en a qui sont des fleurs et qui sont aussi des fruits, que j'ai achetés aussi. Et puis les fruitiers, j'ai sélectionné les graines pour les semer. Donc c'est comme ça que je suis arrivé à avoir l'ensemble de ces plantations.*

Entretien avec Bah Nondichao (N), le 10 janvier 2015.

Cet extrait nous amène à nous demander si les plantes auraient été plantées en fonction du milieu dont elles sont originaires. Des études historiques indiquent que cette propension à la collecte n'est probablement pas propre à Bah Nondichao, mais relèverait d'un aspect plus général et fondamental dans le Bénin méridional.

En effet, des transferts de plantes dans les cours des habitations ne sont pas récents. De nombreuses plantes d'Amérique du Sud et d'Asie du Sud-Est auraient été transplantées dans les jardins des forts européens construits sur la côte, pour la traite des esclaves, dès la fin du xv<sup>e</sup> siècle. Ces plantes auraient été diffusées dans l'intérieur du pays, notamment par les chasseurs, qui les trouvèrent sur la côte et les ramenèrent chez eux. C'est le cas de beaucoup de fruits, dont les agrumes, et des premiers légumes européens (Juhé-Beaulaton, 1994). Pendant la période coloniale (1894-1858), des plantes provenant des quatre coins du monde ont été introduites via les jardins d'essai<sup>16</sup> (Bonneuil, 1997).



PHOTO 2. VUE DERRIÈRE LES PLANTES D'AGRÉMENT. © PHOTO : QUENTIN NICOLAI, 10 JANVIER 2015.

17

Les jardins des forts européens, par exemple, jouaient un rôle dans l'alimentation des esclaves qui devaient y séjourner ; les jardins d'essais reproduisaient des plantes pour agrémenter les maisons de l'administration coloniale et les routes importantes.

18

Zongo est le nom du quartier où habitent les Haoussa dans une ville en Afrique de l'Ouest. À Abomey, les Haoussa sont secondés par des Peuls, des ressortissants du Niger, du Burkina et, enfin, du Nigeria. Le quartier a été créé à l'origine par le pouvoir colonial et a été progressivement loti autour d'une mosquée (informations de Bah Nondichao, le 7 mars 2016). C'est sur une de ces parcelles que Bah Nondichao habite désormais.

C'est le cas de nombreuses plantes ornementales, comme *Delonix regia*, *Hibiscus rosa-sinensis*, *Bougainvillea glabra* et *spectabilis*, *Ixora coccinea* et *Rosa canina*. Aujourd'hui, on peut trouver chez les fleuristes à Cotonou toutes sortes de plantes en circulation libre. Certaines de ces plantes, comme *Polyalthia longifolia* ou *Aloe buettneri*, arrivées plus ou moins récemment, sont déjà fort répandues aux abords des administrations publiques, des églises et dans les maisons. L'usage de plantes allochtones n'est donc pas un phénomène récent. Ces histoires de transferts de plantes nous renseignent sur le fait qu'il ne s'agit pas de simples déplacements de plantes dans un autre milieu, mais que ces transplantations avaient des raisons d'être bien particulières<sup>17</sup> : ceux-ci ont induit à leur tour des usages et des associations dans les cours-jardins qui ne sont pas innocents.

#### *La cour comme contexte d'interactions*

Q : Vous êtes chef de collectivité à Male ?

N : *Oui, la collectivité Nondichao, c'est à Male et moi, je suis le chef, je suis l'actuel chef.*

Q : Et vous avez pris la décision de venir habiter ici, dans le quartier Zongo<sup>18</sup> ?

N : *Non si j'habite ici... J'ai pris ma retraite au Musée d'Abomey, et je reçois depuis Male beaucoup de chercheurs. Là-bas c'est la famille ; plusieurs fois quand je suis en conversation avec mes visiteurs, beaucoup de la maisonnée viennent interrompre et posent des problèmes de famille.*



PHOTO 3. ESPACE PRINCIPAL DE LA COUR DU HENNU D. © PHOTO : QUENTIN NICOLAÏ, 21 AOÛT 2015.

*C'est ce qui s'est passé pour m'éloigner de la famille et pour m'installer ici où nous sommes. Vous avez vu, depuis que nous sommes ici, il n'y a plus d'interruption, nous sommes bien assis !?*

*C : Donc il a acheté la parcelle ici.*

Entretien avec Bah Nondichao (N) et Constant Legonou (C),  
le 7 mars 2016.

19

On sait à quel point les muséographies ont été et sont encore souvent conditionnées par les catégories produites par le concept de nature. En Afrique de l'Ouest, les musées créés par le pouvoir colonial ont souvent été associés à des zoos ou à des jardins botaniques où étaient exposés différents spécimens vivants de la diversité de la colonie (voir Bondaz, 2014). C'était le cas au Niger et au Burkina Faso, pays voisins du Bénin.

20

La saison *fo* correspond à la période allant de la mi-juillet à la fin août.

Bah Nondichao qui, comme je l'ai déjà mentionné, a travaillé pendant longtemps au musée historique d'Abomey, a été confronté de manière directe avec la question de l'héritage colonial<sup>19</sup>. Aujourd'hui, il continue à recevoir chez lui, dans sa maison personnelle :

*Vous voyez, beaucoup n'en ont pas comme ça chez eux dans le quartier. Donc comme il me plaît d'avoir un espace fleuri, agréable à voir... malheureusement vous êtes arrivé en été... vous voyez, sinon si c'est en saison pluvieuse, surtout au moment qu'on appelle fo<sup>20</sup>, c'est le véritable printemps chez moi !*

Bah Nondichao, le 10 janvier 2015.

Si cette exclamation nous transmet le plaisir de Bah Nondichao d'avoir un espace « fleuri », « agréable à voir », elle montre aussi que ce plaisir provient de la connaissance d'une culture que d'autres n'ont pas : la « culture coloniale ». Ces aménagements font figure de distinction dans le quartier.

Ce qui importe dans la composition de cette cour-jardin, ce n'est peut-être pas tant le fait qu'on y trouve des plantes importées parmi des plantes « indigènes<sup>21</sup> » – j'ai évoqué que des transferts avaient déjà lieu depuis bien longtemps – ou qu'on reconnaisse des formes d'aménagements typiques des aménagements paysagers coloniaux (allée plantée, parterres de fleurs, bordures), mais que la composition est en soi, *dans sa totalité*, une mise en forme d'un rapport spécifique avec l'héritage colonial.

2.

Deux jours plus tard, nous rencontrons Solange D. dans le quartier Légo. Après les salutations, elle nous invite dans sa maison située derrière une épaisse rangée d'arbres aux feuillages variés. À la différence de Bah Nondichao qui a acheté une parcelle lotie pour y construire sa propre maison, Solange D.<sup>22</sup> habite dans son *hennu*.

S : *Le hennu, c'est là où nous sommes nés. Si tu vas chasser et tu reviens...*

*Quand moi je vais à Cotonou, je retourne ici dans la palissade.*

C : *Ça veut dire qu'on peut sortir et revenir en famille.*

V : *Hennu, c'est « garder la bouche dans la famille ».*

C : *Hèn, c'est « garder », nu « la bouche »*

Entretien en fongbe avec Solange D. (S), sa voisine (V),  
et Constant Legonou (C), le 21 août 2015.

Habiter dans son *hennu* signifie donc autant habiter dans la maison familiale qu'habiter en famille. (photo 3)

*Des usages induits par la disposition des lieux*

Ici, pas de porte, Constant connaît la maison et nous entrons directement. La cour se présente de manière très différente : pas de fleurs, pas de petites bordures. Elle est formée par la disposition des chambres et le végétal joue un rôle de clôture, comme, par exemple, vis-à-vis du chemin par lequel nous sommes arrivés. Il s'agit d'un grand espace en terre battue se prolongeant entre et derrière les chambres où, à l'abri des regards extérieurs, sont exécutées les tâches quotidiennes les plus intimes : cuisiner, manger, se laver, se recueillir.

*Le balayage comme marquage de la maison*

La surface claire et dégagée du sol contraste avec la présence dense et feuillue du végétal. Ici, pas de bordures pour marquer de limite. En cherchant comment, dans mon dessin, je pourrais évoquer le passage de la terre battue aux hautes herbes, je me rends compte que l'arrêt du balai rends une forme de limite particulière. Lorsque la clôture est absente ou insuffisante, le passage du balai constitue un moyen pour marquer l'emprise de la maison. (fig. 3)

21

Je fais ici référence à la terminologie utilisée dans les politiques de protection de la nature, notamment contre les plantes « invasives ».

22

Le nom de l'habitante de cette cour a été remplacé. Solange D. a près de 75 ans et est potière.



FIG. 3. COUR DU HENNU D. ÉLABORATION : QUENTIN NICOLAÏ, 2016 (À PARTIR DE RELEVÉS RÉALISÉS LES 12 JANVIER ET 21 AOÛT 2015).

 ZONES NON BALAYÉES

 HAUTES HERBES

**PLANTES DE LA COUR :** 1. JELELE (*CROTON ZAMBEZICUS*); 2. KPANTIN (*CARICA PAPAYA*); 3. TANTOHU (*THEVETIA NERIFOLIA*); 4. KPATINMAN (*MORINGA OLIFEIRA*); 5. AKINKONTIN (*SPONDIAS MOMBIN*); 6. DESRESIGO (*NEWBOULDIA LAEVIS*); 7. ANYATIN (*DRACANEA ARBOREA*); 8. LISETIN (*BLIGHIA SAPIDA*); 9. VUN VUITIN (*FICUS SPP.*); 10. DOBOLIBA (N.I.); 11. GODOMAN (*CHENOPODIUM AMBROSIOIDES*); 12. KOKLOSU DINPAJA (*HELIOTROPIMUM INDICUM*); 13. ZOMAN (*BRYOPHYLLUM*

*PINNATUM*); 14. XISI (*OCIMUM CANUM*); 15. KINKELIBA KINKINIBA (*CASSIA OCCIDENTALIS*); 16. SINKUN (ÉQUIVALENT DE *ABELMOSCHUS ESCULENTUS*); 17. AYIKUN (*VIGNA UNGUICULATA*); 18. KLETIN (*CITRUS AURANTIFOLIA*); 19. TAKIN (*CAPSICUM ANNUUM*); 20. AZOMAN (*NICOTINA TABACUM*); 21. YOVOZON (*CITRUS SINENSIS*).

PLANTES IDENTIFIÉES À L'AIDE DE DE SOUZA (2008).

**VOUDUN DE LA COUR :** HL : HONTLOGBA; G : GU; L : LISA; D : DAN; H : HOXO; A : ASOXO; M : MINONAN; S : SAKPATA.

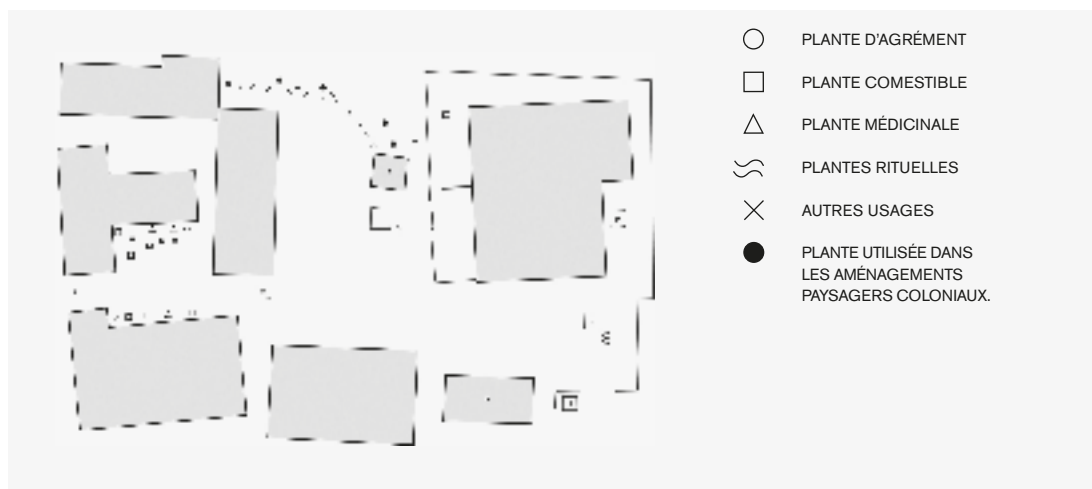


FIG. 4. RÉPARTITION SPATIALE DES PLANTES SUIVANT LEURS USAGES PRINCIPAUX DANS LA COUR DU HENNU D. ÉLABORATION : QUENTIN NICOLAÏ, 2016.

Est-ce qu'en s'attardant sur la pratique du balayage dans la cour et plus particulièrement sur la distinction qu'elle opère entre ce qui est balayé et ce qui ne l'est pas, on pourrait en apprendre plus sur la place du végétal dans et aux abords des maisons ?

Le balayage est une pratique régulière, répétée quotidiennement par les femmes et les enfants, généralement avant le lever du soleil. Intéressé par la portée que commença à prendre l'observation de cette pratique à première vue anodine, je repense à ce qui me semblait être une anecdote dont Constant m'avait fait part, remontant à son enfance (photo 4) :

C : *Dans la maison de papa Dakar, derrière notre maison ici, c'était un grand jardin. D'ailleurs c'était une école, et les gens venaient à l'école là et papa Dakar était le maître. On balayait toute la maison, toute la maison était au propre. Il y avait des arbres de mandarines [*Citrus nobilis*], des goyaviers [*Psidium guajava*], des papayers [*Carica papaya*], des bananiers [*Musa spp.*], donc c'était une maison habitable. Mais, de nos jours, c'est devenu une brousse, abandonnée. Donc, c'est preuve que quand il n'y a pas une vie humaine là, ça devient du n'importe quoi.*

Q : *Mais les arbres sont toujours là et si quelqu'un entretient...*

C : *Ce serait protégé, ce serait bien. Puisque c'était balayé là, on balayait là tous les jours. Moi j'ai vu ça avec mes yeux. C'était très propre, et quand même tu allais laisser tomber une aiguille là, tu allais reprendre ça. Mais de nos jours... Il y avait des arbres fruitiers en pagaille, n'importe quel fruit tu cherchais, tu trouvais ça dans cette maison autrefois. Mais de nos jours... Donc c'est pour dire que quand il n'y a pas une vie quelque part tout disparaît.*

Entretien avec Constant Legonou (C), quartier Légo, le 10 janvier 2015.



PHOTO 4. ESPACES ARRIÈRE DE LA COUR DU HENNU D. AU CENTRE, LE VODUN MINONAN. © PHOTO : QUENTIN NICOLAÏ, 21 AOÛT 2015.

Dans cet extrait, Constant fait une distinction nette entre ce qui relève d'une « maison habitable » et ce qui relève d'une « brousse », d'un espace « abandonné ». Une maison est « habitable » si elle est bien entretenue, si elle est « au propre ». Il mentionne aussi la présence de nombreux arbres fruitiers pour appuyer les bienfaits d'une maison bien tenue.

En fongbe, le même terme de « brousse », qui provient originellement du registre colonial, est utilisé pour traduire plusieurs mots. Le premier est *zunkan*, qui signifie littéralement « brousse herbeuse ». Ce mot est utilisé couramment pour désigner un bout de terrain abandonné, souvent couvert de déchets – comme la maison de Papa Dakar aujourd'hui par exemple. Le deuxième mot est *zun*. Il est traduit littéralement par « brousse » et désigne un bosquet, voire une petite forêt. *Vodunzun*, qui se traduit littéralement par « brousse de vodun<sup>23</sup> », correspond à ce qui est communément appelé « forêt sacrée » dans le Sud-Bénin.

#### *Effets d'échelle*

Cette distinction entre un espace entretenu et des espaces délaissés, « au-dehors », où sont repoussés les déchets et la poussière, est identifiable à l'intérieur même de la maison. Il y a un effet d'échelle, ou d'enchâssement, qui nécessite des précautions. Dans la maison, certaines parties de la cour sont évitées, contournées ; la poussière, les feuilles, mais aussi des déchets s'y amoncellent.

23

Les *vodun* sont les divinités des cultes « traditionnels ». Le terme est utilisé, conformément à l'usage, à la fois pour désigner ce système religieux et pour évoquer ses dieux. Les *vodun* se signalent par une grande variété de formes physiques (thermitière, plantes, objets en fer, ...). Ces *vodun* sont observables dans et devant certaines maisons, mais également dans des temples qui leur sont dédiés dans certains quartiers et dans certaines forêts.



PHOTO 5. *TISSU ROUGE ET CAURIS ACCROCHÉS À LA BRANCHE D'UN KPATINMAN (MORINGA OLIFEIRA)*. © PHOTO : QUENTIN NICOLĂI, 21 AOÛT 2015.



*Efficacité de la clôture*

On a vu que la clôture remplissait un rôle de séparation entre le « dedans » et le « dehors ». Mais, à vrai dire, elle ne semble pas en mesure de jouer le rôle d'obstacle à une intrusion physique. Pour pallier cela, Solange me montre un bout de tissu rouge avec des cauris<sup>24</sup> accroché à un arbre de la clôture (photo 5) :

*Si quelqu'un s'approche, il ne va pas rentrer, ça donne du gla<sup>25</sup> à la maison.*

Entretien en fongbe avec Solange D., le 21 août 2015.

Constant m'apprend qu'il s'agit d'une protection pour chasser les voleurs.

*Présences récurrentes*

Dans la clôture, on observe une majorité de plantes médicinales, des plantes pour se masser quand on a une courbature, des plantes pour cicatriser une brûlure, une plante dont les branches sont utilisées comme chicotte<sup>26</sup>, tandis que quelques plantes utilisées dans l'alimentation peuvent être trouvées dans une partie de la cour adjacente à l'espace principal, non loin de la cuisine (fig. 4).

Le dessin montre la présence d'un même petit arbre dans plusieurs coins de la cour, au niveau des entrées : Constant m'apprend qu'il s'agit de *desresige* (*Newbouldia laevis*), aussi appelé *human*, lorsque sa feuille est utilisée dans le *vodun*.

Q : Le fait d'avoir mis *human* là dans la maison, est-ce que ça a une importance pour vous, c'est voulu ?

S : *Si on veut faire une cérémonie, on trouve ça rapidement, c'est pourquoi on trouve ça un peu partout dans la maison. Si on ne trouve pas ça, on ne peut pas faire des cérémonies. Il y a d'autres feuilles médicinales qui s'appellent xisi xisi [Ocimum canum], c'est avec ces feuilles-là qu'on fait les choses de vodun. On mélange ça dans de l'eau.*

C : *Et on met ça un peu dans toutes les maisons et les malheurs s'envolent.*

S : *Oui pour purifier la maison d'abord.*

Entretien en fongbe avec Solange D. (S) et Constant Legonou (C), le 12 janvier 2015.

24

Les cauris sont des petits coquillages provenant principalement des îles Maldives. Ils étaient utilisés anciennement comme monnaie dans une grande partie de l'Afrique.

25

*Gla* signifie en fongbe « être courageux », « oser », « être fort » (Segurolo et Rassinoux, 2000).

26

Le mot « chicotte » désigne, dans plusieurs pays d'Afrique, un fouet qui était utilisé par le pouvoir colonial pour punir et intimider les colonisés.

Dans cet extrait, Solange D. insiste sur les propriétés purifiantes de *human* et de son importance dans toutes les cérémonies. Lors de visites de plusieurs *vodunzun* (forêts sacrées) sur le plateau d'Abomey, j'ai eu l'occasion d'observer cet arbre planté en ligne pour délimiter des parties interdites. Il est également utilisé comme *kpatin* (« arbre pour faire la palissade ») dans de nombreuses maisons. Ces observations amènent à penser que cet arbre n'a pas

été planté aux entrées uniquement pour l'usage de ses feuilles, mais que la place qu'il occupe révèle un statut particulier, lié à la délimitation et à la protection de la maison.

3.

Le lendemain matin, Constant me propose d'aller rendre visite à Togbé Dannon Akpakla qui habite dans le quartier Gbekon à Abomey. Arrivés devant le grand portail de la maison familiale, nous descendons de la moto et continuons à pied à travers la concession jusqu'au portail de la maison Akpakla. Dès l'entrée, nous sommes frappés par le nombre de feuilles dans la cour alors que nous sommes en pleine saison sèche. Je reconnais plusieurs plantes importées, déjà observées chez Nondichao, disposées à l'entrée et alignées devant les chambres. Un nombre important de bas-reliefs<sup>27</sup> recouvre les murs extérieurs des bâtiments donnant sur la cour. Au centre de celle-ci, des sculptures en béton et en ferrailles signalent de manière manifeste la présence de *vodun*. Quelques plantes leur sont associées. Dannon Akpakla nous accueille dans la chambre où il a l'habitude de recevoir ses étrangers. Il se présente comme *vodunon*<sup>28</sup> et guérisseur traditionnel. Après m'être également présenté, nous lui expliquons le travail que nous souhaitons mener avec lui dans sa cour. Il se montre tout à fait favorable et nous y autorise.

27

Les bas-reliefs désignent des modelages, aujourd'hui en béton, appliqués sur les parois de certains bâtiments et qui peuvent figurer, selon les cas, l'histoire de la famille, mais aussi les *vodun* installés dans la maison, comme c'est principalement le cas ici. Ils étaient initialement modelés dans les murs en terre des palais royaux d'Abomey (voir Biton, 2000).

28

Littéralement, « *vodun* possesseur », désigne le propriétaire ou gardien d'un *vodun* ; d'où l'usage courant en français de chef ou « prêtre » *vodun* (Segurola et Rassinoux, 2000).

29

En fongbe, on dit que les feuilles « travaillent ». Selon le contexte et la demande formulée, elles interviennent dans la préparation de savons, de tisanes, de poudres, mais aussi d'une multitude de protections, appelées *bo* (« gri-gri »).

30

Cette classification des plantes en différents travaux est fort proche de celle identifiée par Pierre Verger dans ses recherches sur le verbe et le pouvoir des plantes chez les Yorùbá (Nigeria-Bénin) (Verger, 1997).

31

*Glo* signifie « être impossible aux sorciers ».

*Des plantes qui travaillent*

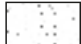
Une fois le dessin terminé, Dannon nous confie à l'un de ses fils l'assistant dans son travail. Nous identifions ensemble les plantes une à une et il nous explique leurs usages principaux (photo 6 ; fig. 5). Par moments, il s'éclipse pour aller piler un mélange dans un mortier : il est occupé à préparer du « savon de bonheur ».

L'identification des plantes fait apparaître différents « travaux »<sup>29</sup> dans la réalisation desquels elles entrent<sup>30</sup>. Il y a d'abord les plantes à usage médicinal. Certaines sont utilisées spécifiquement pour des travaux relatifs à la grossesse et à l'accouchement. Ensuite, il y a les plantes qui entrent dans des travaux relatifs aux *vodun*. D'autres qui entrent dans des travaux à finalité bénéfique. D'autres encore qui entrent dans des travaux à finalité maléfique. Et, pour finir, celles qui entrent dans les travaux contre les forces occultes, appelées *glo*<sup>31</sup>. On constate que ces catégories ne correspondent en rien aux « séries » établies par Bah Nondichao au début de notre entretien.

La description de la cour révèle une proportion importante de plantes entrant dans des travaux à finalité bénéfique et contre les forces occultes *glo*. Je me concentrerai sur ces deux catégories de plantes, pour mieux comprendre leur nature et comment elles travaillent.



FIG. 5. COUR DE LA MAISON AKPAKLA. ÉLABORATION : QUENTIN NICOLAI, 2016 (À PARTIR DE RELEVÉS RÉALISÉS LES 13 JANVIER, 19 AOÛT ET 8 SEPTEMBRE 2015).

 ZONES NON BALAYÉES

 HAUTES HERBES

#### PLANTES DE LA COUR :

1. ÉCLAIREURS (*CODIAEUM VARIEGATUM*) ;
2. LACHMIR VOVO (*ACALYPHA WILKESIANA MACROPHYLLA*) ;
3. AFAMAN ASI (*KALANCHOE CRENATA*) ;
4. AZE HUNZO (*MIRABILIS JALAPA*) ;
5. SELO (*EUPHORBIA KAMERUNICA*) ;
6. LACHMIR (*ACALYPHA WILKESIANA*) ;
7. DUMAN VOVO (*CALADIUM BICOLOR*) ;
8. APUKEMAN (*CODIAEUM VARIEGATUM*) ;
9. AFAMAN JOMAKU (*BRYOPHYLLUM PINNATUM*) ;
10. HOUEGNONMAN (N.I.) ;
11. KPONTIN

- (*CARICA PAPAYA*) ;
12. AMAVIVE (*VERNONIA AMYGDALINA*) ;
13. DABE (*CODIAEUM VARIEGATUM*) ;
14. TOFLU GBAGBE (*PISTIA STRATIOTES*) ;
15. AFAMAN GAGA (*KALANCHOE GASTONIS-BONNIERI*) ;
16. TELELEMAN (*SIDA LINIFOLIA*) ;
17. VIVIMAN (*ACALYPHA CILIATA*) ;
18. ATCHEJI DANDAN (N.I.) ;
19. AKWOMAN (*AERVA LANATA*) ;
20. KLETIN (*CITRUS AURANTIFOLIA*) ;
21. ANYAN (*DRACAENA ARBOREA*) ;
22. NYIKPOTIN VOVO (*JATROPHA GOSSYPIFOLIA*) ;
23. SOLVENU (*CANNA INDICA*) ;
24. GLOTIN (*COLA NITIDA*) ;
25. TIMATI (*LYCOPERSICON ESCULENTUM*) ;
26. XISI XISI (*OCIMUM CANUM*) ;
27. CIYAYIO (*OCIMUM GRATISSIMUM*) ;
28. HUMAN (*NEWBOULDIA LAEVIS*) ;
29. ZOGAH (*ALOE BUETTNERI*) ;

30. KPONYIA (*SANSEVIERIA TRIFASCIATA*) ;
31. DEUNSUMAN (*ACALYPHA WILKESIANA HOFFMANNII*) ;
32. ADADA (*SPATHODEA CAMPANULATA*) ;
33. TETE GUNGUN (*COSTUS AFER*) ;
34. ACCIDENTMAN (*TRADESCANTIA PALLIDA*) ;
35. HLAMAZELE (N.I.) ;
36. JITESONDE (*DIOSCOREA BULBIFERA*) ;
37. AVOKATIN (*PERSEA AMERICANA*) ;
38. LISETIN (*BLIGHIA SAPIDA*) ;
39. WEKEMAN (*JATROPHA MULTIFIDA*) ;
40. SEWLIMAN (*CORDYLINE FRUTICOSA*) ;
41. KONKUNTIN (*PSIDIUM GUAJAVA*) ;
42. MANGATIN (*MANGIFERA INDICA*) ;
43. ARAM D'OR (N.I.) ;
44. SINKUN (ÉQUIVALENT D'ABELMOSCHUS ESCULENTUS) ;
45. AHANDO (N.I.) ;
46. ALVITON (*CROTON LOBATUS*) ;
47. KPAHUN YEDEDE (*MORINGA OLIFEIRA*) ;

48. CAMPÊCHE (*HAEMATOXYLUM CAMPECHIANUM*) ;
49. LETIN WEWE (*HOLARRHENA FLORIBUNDA*) ;
50. EJEALODO (*CALADIUM BICOLOR*) ;
51. JELELE (*CROTON GRATISSIMUS*) ;
52. KPONTO (*CALOTROPIS PROCERA*).

PLANTES IDENTIFIÉES À L'AIDE DE DE SOUZA (2008).

#### VOUDUN DE LA COUR :

M : MAMI WATA ; G : GU ; S : SOJATIN ;  
D : DAN ; Y : YEVU ; SO : SOGBO ;  
SA : SAKPATA ; DE : DEUNSUN.

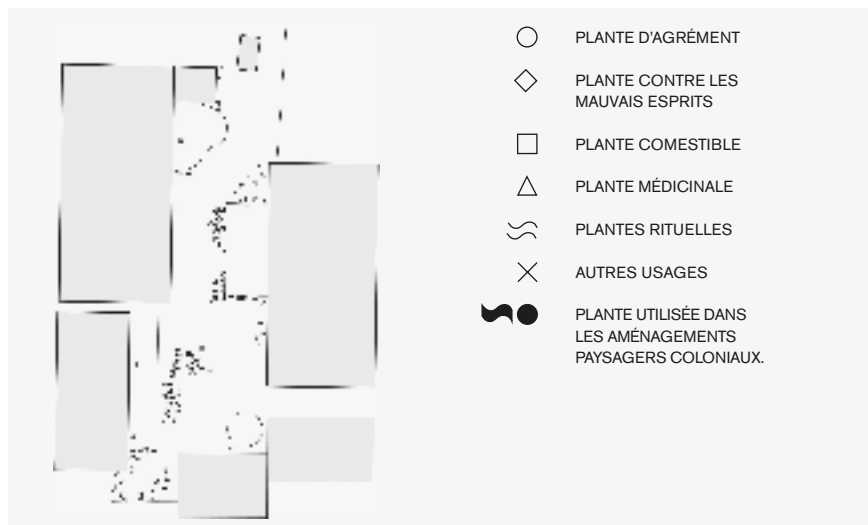


FIG. 6. RÉPARTITION SPATIALE DES PLANTES SUIVANT LEURS USAGES PRINCIPAUX DANS LA COUR DE LA MAISON AKPAKLA. ÉLABORATION : QUENTIN NICOLAI, 2016.



PHOTO 6. COUR DE LA MAISON AKPAKLA. © PHOTO : QUENTIN NICOLAI, 13 JANVIER 2015.

*La cour comme dispositif*

La répartition spatiale des catégories (fig. 6) attire l'attention sur la position de certaines plantes. C'est le cas, par exemple, des feuilles d'éclaireurs au portail de la maison, décrites par Dannon Akpakla :

*Les feuilles là sont mises à l'entrée de la maison, parce que l'étranger doit passer dedans pour venir. Si l'étranger a une mauvaise chose et veut l'amener dans la maison, cette feuille-là lui arrache ça. Si tu dois lui faire quelque chose [à l'étranger], et si ça doit être un bienfait pour lui, et quand la personne passe dans ces feuilles-là pour rentrer chez lui, ce que tu as fait a reçu une bénédiction, un pouvoir, c'est pourquoi ils sont à l'entrée de la maison. (photo 7)*

Entretien en fongbe avec Togbé Dannon Akpakla, le 19 août 2015.

Cet extrait, outre qu'il confirme que les plantes ne sont pas plantées au hasard, montre que certaines d'entre elles sont dotées, de par leur disposition, d'un véritable pouvoir d'interaction avec ce qui se passe dans la maison. Les feuilles d'éclaireurs, disposées de part et d'autre de l'entrée, fonctionnent ici comme un filtre qui, en fonction du sens dans lequel une personne passe à travers, peut avoir un rôle passif (« arracher les mauvaises choses ») ou actif (« ce que tu as fait reçoit une bénédiction, un pouvoir »).

La cour-jardin est composée comme un dispositif en interaction avec la pratique du *vodunon*. Elle constitue une réponse aux multiples demandes auxquelles il doit faire face, ainsi qu'aux menaces auxquelles il s'expose lui-même ainsi que sa famille.

*Le bas des choses*

*Les feuilles que tu as trouvées ici, toutes ces feuilles-là, elles ont des places qu'elles doivent respecter dans les maisons. On n'a pas mis ça par hasard. [...] Si tu vas dehors maintenant tu vas les voir, c'est comme ça que ça doit rester. N'importe quelle feuille ou n'importe quelle fleur que tu vois là, si tu veux planter ça dans ta maison ou quelque part, tu vas planter ça. Mais il y a des feuilles-là, sous lesquelles on a mis des choses en bas d'abord, avant de les planter.*

Entretien en fongbe avec Dannon Akpakla dans son salon, le 19 août 2015.

Cet extrait attire l'attention sur ce qui se passe « en bas », sous la surface du sol. Dannon Akpakla ajoute plus tard dans le même entretien, en parlant de la présence de *vodun* dans la cour :

*Les vodun ont différentes figures pour les installer. Il y a des vodun où on creuse la terre. Ce qui est en haut, c'est les enjoliveurs. Le vodun, c'est dans le trou.*

Entretien en fongbe avec Dannon Akpakla, le 19 août 2015.



PHOTO 7. PORTAIL DE LA MAISON AKPAKLA PHOTOGRAPHIÉ DEPUIS LA COUR. ON PEUT OBSERVER LES DEUX « ÉCLAIREURS » (*CODIAEUM VARIEGATUM*) PLANTÉS DE PART ET D'AUTRE DU PORTAIL. © PHOTO : QUENTIN NICOLAÏ, 19 AOÛT 2015.

32

Le terme « occulte », bien que contesté, a émergé en sciences sociales pour rendre compte de diverses forces magiques maléfiques, phénomènes religieux qui peuvent être référés comme étant de la sorcellerie, magie agressive (Comaroff et Comaroff, 1999 ; Moore et Sanders, 2001 ; LeMay-Boucher, 2013).

33

En opérant une séparation entre l'« espace habité » et la « nature », le « domestique » et le « sauvage », le pouvoir colonial a renforcé un climat de suspicion et de méfiance qui, favorisé par la diffusion des religions monothéistes, a provoqué une intensification des forces occultes.

En parlant d'« enjoliveurs », Dannon Akpakla fait référence aux statues en béton qui peuplent sa cour, figurant la présence de *vodun* (photo 8). Le terme d'enjoliveur pose ici question. Les plantes d'agrément seraient-elles, chez Akpakla, le signalé d'un pouvoir installé sous terre ?

### Modernité

Dannon Akpakla s'approprie la nature : on retrouve certaines plantes, mais aussi des principes de composition comme la plantation en plate-bande, la plantation symétrique de part et d'autre d'une entrée, des plantes en pots posés sur des murets, caractéristiques des aménagements paysagers de l'époque coloniale. Le transfert de ces plantes, mais aussi de ces principes de composition dans les cours, constitue par analogie une réponse aux forces occultes<sup>32</sup> qui ont connu une intensification depuis la période coloniale<sup>33</sup>. L'analyse de la cour de Dannon Akpakla démontre que les forces occultes ne sont pas contiguës, mais *constitutives* de la modernité en Afrique. Ces forces sont interprétables à travers les traces qu'elles laissent, mais aussi à travers les aménagements qui sont jugés les plus appropriés pour les bloquer, les détourner, les renvoyer. À ce titre, les aménagements coloniaux font figure de modèle.

## EN GUISE DE CONCLUSION

Quel apport le parcours dans les cours-jardins peut-il prétendre à la question de l'appropriation ?

L'expérience dans ces trois cours a permis de mettre en relief trois manières de composer. L'analyse de la première cour-jardin a montré que les plantes d'agrément reçoivent un traitement particulier dans la cour : la transplantation de ces plantes, qui transportent avec elles des savoirs et des rapports au monde particuliers, fait figure de distinction dans le quartier. Disposées le long de l'allée menant du portail à la chambre du propriétaire, elles dissimulent une quantité d'autres plantes qui ont besoin d'un témoin pour être révélées. Au fur et à mesure que Nondichao citait le nom et les usages divers de ces plantes, il confirmait que, loin de constituer uniquement un fond devant lequel les plantes d'agrément se distingueraient, elles occupent une place fondamentale dans la vie de la maison. La mise en exercice du dessin dans la seconde cour a confirmé que ce qui constitue la figure et ce qui constitue le fond dans la pensée moderne doivent ici être réarticulés. Dans cette cour, aucune délimitation nette n'est observable, pas de bordures, pas de murs de clôture. Le dessin a permis de se rendre compte que les traces laissées par le passage du balai marquent l'emprise de la maison.



PHOTO 8. COUR DE LA MAISON AKPAKLA LORS D'UNE CÉRÉMONIE (ZOGBE). © PHOTO : QUENTIN NICOLAÏ, 15 JANVIER 2015.

Cette démarcation particulière, dont les limites sont négociées quotidiennement, est renforcée par la plantation d'une clôture végétale constituée d'espèces connues pour protéger la maison. Ce rapport entre le dedans et le dehors, entre la maison et ses abords, est observable sur tout le plateau d'Abomey. Au fil de ce parcours, les cours sont apparues de plus en plus définies en interaction avec des menaces extérieures. Aujourd'hui, de nombreuses clôtures végétales ont été remplacées par une clôture « en dur », en parpaing. C'est le cas dans la troisième cour, où la maison est bien délimitée par les chambres et le portail. Ici, les plantes ne jouent pas le rôle de clôture mais sont disposées à l'entrée et devant les chambres à la manière des aménagements paysagers coloniaux. Toutefois, la composition résulte d'un usage très original des plantes, qui repose sur une interprétation particulière des plantes importées auxquelles sont associés différents travaux. Situées à des endroits spécifiques de la maison, elles contribuent à la protection et procurent des bienfaits à la maison. Le travail de dessin a révélé que la cour-jardin peut être interprétée comme un dispositif, autant dans la pratique quotidienne du *vodunon*, qu'en contexte rituel, lors de cérémonies.

Comme ces trois exemples l'évoquent, les raisons qui expliquent les transplantations sont multiples. Le travail dans les cours permet de comprendre comment les catégories de la pensée moderne peuvent être articulées, voire être mises en confrontation, au sein d'un même espace par les habitants pour produire de nouvelles spatialités et significations. L'habileté de jouer avec les lignes de partage montre un besoin d'adaptation à un monde en



pleine transformation, marqué par la globalisation et la nécessité de se montrer prêt à ce qui vient. L'appropriation de la nature permet d'expérimenter de nouvelles interactions avec l'héritage colonial. Plutôt que de se demander ce qui est perdu ou gagné, ce travail pousse à s'intéresser à ce qui est rendu visible et avant était caché, et vice versa. Il attire l'attention sur ce que l'on peut appeler, à la suite de Marilyn Strathern (2013), les effets de révélation et de dissimulation.

Ce travail engage à une nouvelle lecture des aménagements paysagers coloniaux à partir des cours-jardins. Il invite à adopter une perspective qui considère les cours non pas seulement comme des entités composées, mais aussi comme des lieux participant à la composition de territoires. Les interactions entre différents ensembles de plantes observées au sein des cours pourraient-elles être extrapolées au regard des aménagements paysagers d'origine coloniale qu'on retrouve de manière fragmentaire sur le plateau d'Abomey ?

Le Bénin connaît aujourd'hui des transformations importantes dans la gestion et l'aménagement des territoires. Celles-ci sont notamment dues à l'intérêt grandissant pour les projets de conservation de la nature et de la biodiversité, qui trouvent leur origine à l'époque coloniale<sup>34</sup>. L'urbanisme colonial et les politiques de protection de la nature y afférentes ont bouleversé les interactions des habitants avec leur environnement. Le travail sur l'appropriation de la nature dans les cours-jardins offre des indices précieux qui sont révélateurs des nouvelles interprétations des lignes de partage caractérisant la pensée moderne et des aménagements qui en laissent la trace.

34

Le classement des premières forêts au Bénin date du début des années 1940.

**Quentin Nicolai** est architecte (ISACF La Cambre, 2010) et doctorant au sein du centre de recherche Habiter de la Faculté d'architecture La Cambre-Horta de l'Université libre de Bruxelles. Il a collaboré pendant cinq ans à divers projets au sein du bureau d'architecture et d'urbanisme bruxellois Karbon', en particulier à un projet de jardin communautaire dans le quartier Saint-Antoine à Forest. Depuis septembre 2014, il mène des recherches sur les formes du paysage dans le Bénin méridional, dans le cadre d'une thèse de doctorat sous la direction de Victor Brunfaut. La rédaction du présent article a été supportée par le Fonds de la recherche scientifique – F.N.R.S. ; référence : T.1097.14.

## BIBLIOGRAPHIE

AMSELLE, J.-L. 1990. *Logiques métisses*, Paris, Payot.  
 BARTHOLEYNS, G. ; GOVOROFF, N. ; JOULIAN F. (sous la dir. de) 2010. *Techniques & Culture*, double numéro spécial « Cultures matérielles. Anthologie raisonnée de Techniques & Culture », n° 54-55.

BONDAZ, J. 2011. « Parcs urbains et patrimoine naturel en Afrique de l'Ouest », *Géographie et cultures*, n° 79, p. 67-87.  
 BONDAZ, J. 2014. *L'exposition postcoloniale : musées et zoos en Afrique de l'Ouest (Niger, Mali, Burkina Faso)*, Paris, L'Harmattan.  
 BONNEUIL, C. 1997. *Mettre en ordre et discipliner les tropiques : les sciences du*

*végétal dans l'Empire français, 1870-1940*, thèse de doctorat, Paris, Université Paris-Diderot-Paris VII.  
 BOURDIER, J.-P. ; TRINH, T.M.-H. 2005. *Habiter un monde : architectures de l'Afrique de l'Ouest*, Paris, Éditions Alternatives.  
 CALLICOTT, J.B. ; NELSON, M.P. 1998. *The Great New Wilderness Debate*, Athens, University of Georgia Press.

- COQUERY-VIDROVITCH, C. 1996. *La ville européenne outre mers : un modèle conquérant ? (xv<sup>e</sup>-xx<sup>e</sup> siècles)*, Paris, L'Harmattan.
- COMAROFF, J. ; COMAROFF, J.L. 1999. « Occult economies and the violence of abstraction: notes from the South African postcolony ». *American Ethnologist* 26, p. 279-303.
- CRONON, W. 2015. *Nature et récits : essais d'histoire environnementale*, Bellevaux, Éditions Dehors.
- DEBAISE, D. 2015. *L'appât des possibles. Reprise de Withehead*, Dijon, Les Presses du réel.
- DESCOLA, P. 2005. *Par-delà nature et culture*, Paris, Gallimard.
- DE SOUZA, S. 2008. *Flore du Bénin : noms des plantes dans les langues nationales béninoises*, Cotonou, s.e. [1988].
- FASSASSI, M.A. 1997. *L'architecture en Afrique noire : cosmoarchitecture*, Paris, L'Harmattan.
- FOLKERS, A. 2010. *Modern Architecture in Africa*, Amsterdam, SUN.
- GARDI, R. 1974. *Architecture sans architecte : sur l'art traditionnel de bâtir en Afrique de l'Ouest*, Berne, Buchler.
- GOERG, O. 1996. « Entre nature et culture : la végétation dans les villes coloniales (Conakry, Freetown) », *Revue française d'histoire d'Outre-mer*, vol. LXXXIII, n° 310, p. 43-60.
- HACHE, E. (sous la dir. de) 2012. *Écologie politique : Cosmos, communautés, milieux*, Paris, Éditions Amsterdam.
- HARAWAY, D. 1991. *Simians, Cyborgs, and Women: The Reinvention of Nature*, New York, Routledge
- INGOLD, T. 1987. *The Appropriation of Nature: Essays on Human Ecology and Social Relations*, Iowa City, University of Iowa Press.
- JUHÉ-BEAULATON, D. 1994. « Les jardins des forts européens de Ouidah (Bénin) : premiers jardins d'essai », *Cahiers du centre de recherches africaines*, n° 8, p. 84-105.
- LAPLANTINE, F. ; NOUSS, A. 1997. *Le métissage*. Paris, Flammarion.
- LATOUR, B. 1999. *Politiques de la nature : comment faire entrer les sciences en démocratie*, Paris, La Découverte.
- LE BRIS, E. ; LE ROY, E. ; MATHIEU, P. (sous la dir. de) 1991. *L'appropriation de la terre en Afrique noire : manuel d'analyse, de décision et de gestion foncières*. Paris, Karthala.
- LEFEBVRE, H. 2000 (1971), *Le droit à la ville*, Paris, Anthropos.
- LEMAY-BOUCHER, P. ; NORET, J. ; SOMVILLE, V. 2013. « Facing misfortune: expenditures on magico-religious powers for cure and protection in Benin », *Journal of African Economies* 22, p. 300-322.
- LEVÉQUE, I. ; PINON, D. ; GRIFFON, M. 2005. *Le jardin d'agronomie tropicale. De l'agriculture coloniale au développement durable*, Paris, Actes Sud/CIRAD.
- LUCAN, J. 2009. *Composition, non-composition : architecture et théories, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Lausanne, PPUR.
- MOORE, H.L. ; SANDERS, T. 2001. *Magical Interpretations, Material Realities: Modernity, Witchcraft and the Occult in Postcolonial Africa*. Abingdon, Routledge.
- NASH, R. (1967) 2014. *Wilderness and the American Mind*, New Haven, Yale University Press.
- NEUMANN, R.P. 1998. *Imposing Wilderness: Struggles over Livelihood and Nature Preservation in Africa*, Berkeley, University of California Press.
- PADENOU, G.-H. ; PASTOR-BARRUÉ, M. 2006. *Architecture, société et paysage bétammaribé au Togo : contribution à l'anthropologie de l'habitat*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail.
- RABINOW, P. (1995) 2006. *Une France si moderne : naissance du social, 1800-1950*, Paris, Buchet-Chastel.
- SEGUROLA, B. ; RASSINOUX, J. 2000. *Dictionnaire fon-français*, Madrid, Société des Missions africaines.
- SINOÛ, A. 1995. *Le comptoir de Ouidah : une ville africaine singulière*, Paris, Karthala.
- SINOÛ, A. ; OLOUDÉ, B. 1988. *Porto-Novo, ville d'Afrique noire*, Marseille, Éditions Parenthèses.
- STRATHERN, M. 1980. « No nature, no culture: the Hagen case », dans C.P. MacCormack et M. Strathern (sous la dir. de), *Nature, Culture and Gender*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 174-222.
- STRATHERN, M. (sous la dir. de) 2013. *Learning to See in Melanesia. Four Lectures Given in the Department of Social Anthropology, Cambridge University, 1993-2008*, (Master Class Series : 2), Chicago, Hau Books. [En ligne.] Disponible : <http://haubooks.org/learning-to-see-in-melanesia/> [consulté le 27 août 2016].
- VERGER, P. 1997. *Ewé : le verbe et le pouvoir des plantes chez les Yorubá*, Paris, Maisonneuve et Larose.
- WIKIPÉDIA, 2016a. *Jardin d'essai*. [En ligne.] Disponible : [https://fr.wikipedia.org/wiki/Jardin\\_d%27essai](https://fr.wikipedia.org/wiki/Jardin_d%27essai) [consulté le 27 août 2016].
- WIKIPÉDIA, 2016b. *Jardin d'acclimatation*. [En ligne.] Disponible : [https://fr.wikipedia.org/wiki/Jardin\\_d%27acclimatation](https://fr.wikipedia.org/wiki/Jardin_d%27acclimatation) [consulté le 27 août 2016].
- WRIGHT, G. 1991. *The Politics of Design in French Colonial Urbanism*, Chicago, University of Chicago Press.